



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : CDCO88
Directeur de course : Jérémy Vuillemard (8812)
Délégué-arbitre : Cyril Joly (8807)
Contrôleur des circuits : Marie Vuillemard (8812)
Traceur : Manuel Zenevre (8813) en formation
GEC : François Luthringer (8813)

**COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL**

OUI



CARTE

Nom : Forêt de la Criquette
Relevés : Automne 2022 – Mise à jour Octobre 2024
Cartographe : Manuel ZENEVRE - LO&C

Échelle : 1/10000

Équidistance : 5m

Type de terrain : Forêt variée typiquement vosgienne, rocher et éléments de relief. Bonne densité de chemin.



ACCÈS

Fléchage : à partir du stade [PAUL GASSER à Raon l'Etape](#)
Distance parking-accueil : 0 à 500 m
Distance accueil-départ : 750m
Distance arrivée-accueil : 0m



HORAIRES

Accueil : à partir de 12h30
Départ : départ libre de 13h30 à 15h00
Fermeture des circuits 1h30 après le dernier départ



CIRCUITS

Vert 1,800 km dénivelé 40m 9 postes
Bleu 2,300 km dénivelé 100m 10 postes
Jaune 2,900 km dénivelé 155m 11 postes
Orange 3,800 km dénivelé 180m 14 postes
Violet court 2,600 km dénivelé 145m 12 postes
Violet long 4,900 km dénivelé 210m 20 postes.



RÉSULTATS

Publication des résultats sur :
<https://www.vosges.ffcoorientation.fr/>
En direct sur
<https://liveresultat.orientering.se/index.php?lang=fr&>



SERVICES

Restauration commerce centre-ville



TARIFS

Licenciés FFCO : Licenciés FFCO : DH20 et + 9€ / DH18 et - : 7€
Non-licenciés FFCO : Pass loisir (sans classement) DH20 et + : 11€ / DH18 et - : 9€ **Circuits vert -bleu -jaune**
Pass découverte compet DH20 et + : 11€ / DH18 et - : 9€ **Circuits vert -bleu -jaune**
Pass'compétition DH20 et + : 15€ / DH18 et - : 13€ **Tous les circuits**
Location de puce : 2€ + dépôt d'une pièce d'identité



INSCRIPTIONS

Sur le site fédéral jusqu'au 11 novembre 2024 à minuit : <https://licences.ffcoorientation.fr/inscriptions/3206/>
Non licenciés : sur le site fédéral ou par mail jusqu'au 12 novembre 2024: (francoisluthringer@free.fr) et sur place dans la limite des cartes disponibles.
L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés titulaires d'un titre de participation ad hoc respectant les conditions médicales d'accès : attestation de prise de connaissance du [questionnaire médical fédéral](#) et des [recommandations des cardiologues](#) du sport pour les majeurs [questionnaire médical](#) ou [certificat médical de moins de 6 mois](#) pour les mineurs



CONTACT

francoisluthringer@free.fr

